

2.12 Infections à pneumocoque (IP)

Recommandations générales

La primovaccination contre le pneumocoque (deux injections suivies d'un rappel) est obligatoire pour tous les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2018.

La vaccination par le vaccin pneumococcique polysidique conjugué 15-valent (VPC15) Vaxneuvance ou par le vaccin pneumococcique polysidique conjugué 13-valent¹ (VPC13) Prevenar 13 est effectuée selon un schéma vaccinal de primovaccination à deux injections, à deux mois d'intervalle, à l'âge de 2 mois (8 semaines) et à 4 mois suivies d'une dose de rappel à l'âge de 11 mois.

La vaccination contre le pneumocoque est également **recommandée chez toutes les personnes âgées de 65 ans et plus**, selon un schéma vaccinal à une dose unique de vaccin pneumococcique polysidique conjugué 20-valent (VPC20) Prevenar20 ou de vaccin pneumococcique polysidique conjugué 21-valent (VPC 21) Capvaxive. La nécessité d'un rappel n'a pas été établie à ce jour, ni l'intérêt d'une administration séquentielle du VPC 20 et VPC 21.

Recommandations particulières

- **Pour les prématurés et les nourrissons à risque élevé de contracter une infection à pneumocoque** (cf. ci-dessous la liste des personnes à risque), le maintien d'un schéma vaccinal renforcé comprenant une primovaccination à trois doses (réalisées à 2 mois, 3 mois et 4 mois) suivies d'une dose de rappel à 11 mois est recommandé. La vaccination est effectuée avec le vaccin pneumococcique polysidique conjugué 15-valent (VPC15) Vaxneuvance³³ ou le vaccin pneumococcique polysidique conjugué 13-valent (VPC13) Prevenar13².
- **À partir de l'âge de 2 ans**, la vaccination est recommandée pour les personnes à risque élevé de contracter une infection à pneumocoque (cf. ci-dessous la liste des personnes à risque).
 - Pour les enfants et adolescents âgés de 2 à 17 ans, elle est effectuée avec le vaccin conjugué 15-valent (VPC15) Vaxneuvance ou avec le vaccin conjugué 13-valent (VPC13) Prevenar13, ainsi qu'avec le vaccin pneumococcique polysidique non conjugué 23-valent (VPP23) Pneumovax³, selon les modalités indiquées dans le schéma vaccinal (cf tableaux ci-dessous).
 - Pour les adultes âgés de 18 ans et plus, elle est effectuée avec le vaccin polysidique conjugué 20-valent (VPC20) Prevenar 20⁴ ou le vaccin pneumococcique polysidique conjugué 21-valent (VPC 21) Capvaxive⁵ selon les modalités indiquées dans le schéma vaccinal (cf tableaux ci-dessous). La nécessité d'un rappel n'a pas été établie à ce jour, ni l'intérêt d'une administration séquentielle du VPC 20 et VPC 21.

Les personnes à risque élevé de contracter une infection à pneumocoque sont les suivantes :

- a) Patients immunodéprimés (patients concernés par les recommandations de vaccination des immunodéprimés) :
- Aspléniques ou hypospléniques (incluant les syndromes drépanocytaires majeurs) ;
 - Atteints de déficits immunitaires héréditaires ;
 - Infectés par le VIH ;
 - Patients présentant une tumeur solide ou une hémopathie maligne ;
 - Transplantés ou en attente de transplantation d'organe solide ;
 - Greffés de cellules souches hématopoïétiques ;
 - Traités par immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie pour une maladie auto-immune ou inflammatoire chronique ;

1) Dirigé contre 15 sérotypes de Streptococcus pneumoniae : 1, 3, 4, 5, 6A, 6B, 7F, 9V, 14, 18C, 19A, 19F, 22F, 23F, 33F

2) Dirigé contre 13 sérotypes de Streptococcus pneumoniae : 1, 3, 4, 5, 6A, 6B, 7F, 9V, 14, 18C, 19A, 19F, 23F.

3) Dirigé contre 23 sérotypes de Streptococcus pneumoniae : 1, 2, 3, 4, 5, 6B, 7F, 8, 9N, 9V, 10A, 11A, 12F, 14, 15B, 17F, 18C, 19A, 19F, 20, 22F, 23F et 33.

4) Dirigé contre 20 sérotypes de Streptococcus pneumoniae : 1, 3, 4, 5, 6A, 6B, 7F, 8, 9V, 10A, 11A, 12F, 14, 15B, 18C, 19A, 19F, 22F, 23F, 33F.

5) Dirigé contre 21 sérotypes de Streptococcus pneumoniae : 3, 6A, 7F, 8, 9N, 10A, 11A, 12F, 15A, 15B, 16F, 17F, 19A, 20A, 22F, 23A, 23B, 24F, 31, 33F et 35B.

b) Atteints de syndrome néphrotique. Patients non immunodéprimés porteurs d'une maladie sous-jacente prédisposant à la survenue d'Infection Invasive à Pneumocoque (IIP) :

- Cardiopathie congénitale cyanogène, insuffisance cardiaque ;
 - Insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème ;
 - Asthme sévère sous traitement continu ;
 - Insuffisance rénale ;
 - Hépatopathie chronique d'origine alcoolique ou non ;
 - Diabète non équilibré par le simple régime ;
- Patients présentant une brèche ostéoméningée, un implant cochléaire ou candidats à une implantation cochléaire.

Schémas vaccinaux

Nourrissons de moins de 2 ans	Enfants de 2 ans à moins de 5 ans à risque élevé d'IP
<p><u>Nourrissons âgés de 2 à 6 mois</u> : deux doses de Prevenar13 ou de Vaxneuvance à l'âge de 2 mois et à l'âge de 4 mois, suivies d'une dose de rappel à l'âge de 11 mois.</p> <p><u>Nourrissons âgés de 7 à 11 mois, non vaccinés antérieurement</u> : deux doses de de Prevenar13 ou de Vaxneuvance administrées à deux mois d'intervalle, suivies d'une dose de rappel un an plus tard.</p> <p><u>Nourrissons âgés de 12 à 23 mois révolus, non vaccinés antérieurement</u> : deux doses de Prevenar13 ou de Vaxneuvance administrées à au moins deux mois d'intervalle.</p> <p><u>Prématurés et nourrissons à risque élevé d'IP</u> : trois doses de Prevenar13 ou de Vaxneuvance, administrées à l'âge de 2 mois, 3 mois et 4 mois, suivies d'une dose de rappel à l'âge de 11 mois.</p>	<p><u>Enfants antérieurement vaccinés par Prevenar13 ou Vaxneuvance (avant l'âge de 24 mois)</u> : une dose de VPP23 administrée au moins deux mois après la précédente dose de vaccin conjugué.</p> <p><u>Enfants non vaccinés antérieurement par un vaccin conjugué</u> : deux doses de Prevenar13 ou de Vaxneuvance administrées à deux mois d'intervalle, suivies d'une dose de VPP23 administrée au moins deux mois après la précédente dose de vaccin conjugué.</p>
Enfants et adolescents de plus de 5 ans à 17 ans à risque élevé d'IP	Adultes
<p><u>Enfants et adolescents non vaccinés antérieurement</u> : une dose de Prevenar13 ou de Vaxneuvance suivie d'une dose de VPP23 au moins deux mois après la dose de vaccin conjugué.</p> <p><u>Enfants et adolescents vaccinés antérieurement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>avec la séquence Prevenar13 -VPP23 ou Vaxneuvance-VPP23</u> : une nouvelle injection de VPP23 en respectant un délai de cinq ans après la précédente injection de ce même vaccin. • <u>avec le VPP23</u> : une injection de Prevenar13 ou de Vaxneuvance si la vaccination antérieure remonte à plus de 1 an ; l'injection ultérieure du VPP23 sera pratiquée avec un délai minimal de cinq ans par rapport à la date d'injection du VPP23. 	<p><u>Adultes âgés de 18 ans et plus à risque élevé d'IP</u> :</p> <p>Une dose unique de Prevenar20 ou de Capvaxive pour les personnes n'ayant reçu antérieurement qu'une seule dose de VPC13 ou qu'une seule dose de VPP23, si la vaccination antérieure remonte à plus de 1 an.</p> <p>Une dose de Prevenar20 ou de Capvaxive pour les personnes déjà vaccinées avec la séquence VPC13-VPP23, en respectant un délai minimal de 5 ans après la précédente injection de VPP23.</p> <p><u>Tous les adultes âgés de 65 ans et plus</u> : Une dose unique de Prevenar20 ou de Capvaxive.</p>

Nécessité de revaccinations ultérieures pourra être reconsidérée en fonction de la disponibilité des données d'efficacité.

VPC13 : vaccin pneumococcique polysidique conjugué 13-valent (Prevenar 13)
VPP23 : vaccin pneumococcique polysidique non conjugué 23-valent (Pneumovax)
VPC15 : vaccin pneumococcique polysidique conjugué 15-valent (Vaxneuvance)
VPC20 : vaccin pneumococcique polysidique conjugué 20-valent (Prevenar 20)
VPC21 : pneumococcique polysidique conjugué 21-valent (Capvaxive)

Adaptation de la stratégie vaccinale en situation de pénurie de vaccins VPP23, se référer au chapitre 3.4